



Newsletter Formation forestière

Février 2015

Codoc

1. Réédition des cartes aide-mémoire «Sylviculture et écologie»
2. Actuel: «Pratique de la formation»
3. Apprendre en ligne grâce à apprendre.codoc

Formation initiale

4. Apprentissage de forestier-bûcheron: mesures de prévention pour les apprentis de 15 ans
5. L'Ortra Forêt Suisse lance un projet en vue de conserver et promouvoir les entreprises formatrices

Formation continue

6. Nouveaux règlements pour les examens professionnels
7. CAQ Forêt: poste de chargé d'affaires au concours
8. Le Conseil fédéral souhaite renforcer la formation professionnelle supérieure

Divers

9. L'Annuaire La forêt et le bois 2014 a paru
10. Statistique de poche 2014 - L'économie forestière en Suisse
11. Engagé au-delà des frontières! - Bourses pour des apprentis diplômés
12. Agenda

Codoc

1. Réédition des cartes aide-mémoire «Sylviculture et écologie»

La réédition des cartes «Sylviculture et écologie» a fait suite à la révision du chapitre Sylviculture. Vous recevez ici également les nouvelles définitions des stades de développement, tels qu'elles sont maintenant utilisées dans toutes les formations forestières, accompagnées de quelques autres changements. Ainsi, les cartes aide-mémoire sont à nouveau un parfait miroir du classeur des connaissances professionnelles pour forestier/ères bûcheron/nes.

Les détenteurs d'une ancienne édition des cartes aide-mémoire «Sylviculture et écologie» peuvent commander la dernière version au prix réduit de 5 francs chez Codoc. Cette promotion ne vaut que jusqu'à fin mai 2015. Commande: www.codoc.ch > Shop

2. Actuel: «Pratique de la formation»

La nouvelle publication «Pratique de la formation» a d'ores et déjà trouvé sa place dans la formation. Elle s'adresse aux entreprises

formatrices et aux instructeurs CI. Ce petit manuel traite entre autres des thèmes suivants: Que signifie apprendre? Comment préparer une leçon? A quoi faut-il prêter attention durant l'enseignement? Comment évaluer les résultats?

Commande: www.codoc.ch > Shop



3. Apprendre en ligne grâce à apprendre.codoc

Les apprentis forestiers-bûcherons peuvent exercer leurs connaissances professionnelles à tout moment, à la maison ou dans l'entreprise, grâce au programme en ligne apprendre.codoc. Même si l'on a oublié son classeur à l'école, les exercices peuvent démarrer. Il suffit de disposer d'un ordinateur relié à internet pour aussitôt découvrir 400 questions intéressantes sur les connaissances professionnelles. Ce programme d'apprentissage est aussi à disposition des formateurs. Lien: www.apprendre.codoc.ch > Connexions pour visiteurs (mot de passe : apprendre)

Formation initiale

[Vers le haut](#)

4. Apprentissage de forestier-bûcheron: mesures de prévention pour les apprentis de 15 ans

L'âge minimal pour les travaux dangereux pendant la formation initiale a été abaissé l'année dernière à 15 ans. La condition posée est que les mesures de prévention pour la santé et la sécurité soient formulées dans l'annexe du plan de formation. L'Ortra Forêt Suisse s'est attelée à définir ces mesures, en collaboration avec Othmar Wettman, ingénieur sécurité. Ce plan de formation révisé devrait être adopté cet été ou cet automne, en même temps que l'ordonnance de formation, elle aussi légèrement modifiée. D'ici là, l'ancienne réglementation concernant les apprentis forestiers-bûcherons ou praticiens forestiers reste en vigueur (âge limite de 16 ans). On ne sait pas encore à partir de quand il sera possible d'embaucher des apprentis âgés de moins de 16 ans. L'Ortra Forêt Suisse informera la branche dès que cette question sera clarifiée. Informations: www.news.admin.ch

5. L'Ortra Forêt Suisse lance un projet en vue de conserver et promouvoir les entreprises formatrices

Le but essentiel est d'assurer à long terme la formation d'un nombre suffisant de professionnels forestiers. Pour cela, il faut mieux connaître les activités de formation produites par les entreprises formatrices, activités que le projet a pour but d'analyser. Ces informations serviront de base pour proposer des mesures de conservation et de promotion en faveur des entreprises formatrices et des autres lieux de formation. Les responsable du projet est Jürg Artho, chercheur en sciences sociales à l'Université de Zurich. Ce projet a été développé dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de formation forestière de l'OFEV, qui participe au financement. Ortra forêt > [projets](#)

Formation continue

[Vers le haut](#)

6. Nouveaux règlements pour les examens professionnels

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation a adopté et mis en vigueur le 18 décembre 2014 les règlements d'examens professionnels de contremaître forestier, conducteurs d'engins forestiers et de spécialistes câble-grue. La révision de ces filières de formation est ainsi achevée. Une

nouveauté est qu'à la fin des modules, les candidats des trois spécialités ont un stage à accomplir. L'examen professionnel se fait ensuite, dans l'entreprise du candidat ou sur le lieu de stage. Les premiers examens selon le nouveau règlement devraient avoir lieu en 2016. Cette année, les examens se déroulent encore sur la base de l'ancien règlement 2004. Les nouveaux règlements d'examens peuvent être téléchargés à partir du site de [Codoc](#).

7. CAQ Forêt: poste de chargé d'affaires au concours

L'Ortra Forêt Suisse met au concours le poste de chargé/e d'affaire de la CAQ Forêt.

Le volume de travail annuel lié à ce mandat est d'environ 200 h en 2015 et il pourra atteindre 300 heures les années suivantes (en fonction du nombre d'examens professionnels).

Les exigences posées sont entre autres:

- formation au niveau formation professionnelle supérieure, au minimum
- bonne connaissance de la formation initiale et continue dans le secteur forestier
- formation pédagogique et expérience d'enseignement
- connaissances ou expérience dans le domaine du développement de la qualité
- formation d'expert aux examens
- bonnes aptitudes langagières, capacité à s'exprimer avec précision
- langue maternelle: allemand ou français, avec bonnes connaissances de l'autre langue

Le profil de poste complet peut être obtenu auprès du secrétariat de Codoc ([info\(at\)codoc.ch](mailto:info(at)codoc.ch)). Les postulations peuvent être envoyées avec les documents d'usages d'ici au 31.03.2015 à: secrétariat Ortra Forêt Suisse, c/o Codoc, case postale 339, 3250 Lyss.

8. Le Conseil fédéral souhaite renforcer la formation professionnelle supérieure

Le Conseil fédéral a mis en consultation le projet d'une révision partielle de la loi fédérale sur la formation professionnelle. L'objectif est de renforcer la formation professionnelle supérieure. La Confédération souhaite augmenter ses contributions pour les cours préparatoires menant aux examens fédéraux et réviser la réglementation. Les personnes en formation dans le secteur de la formation professionnelle supérieure doivent souvent supporter des coûts nettement plus élevées que les étudiants en haute école. En outre, le libre passage des étudiants n'est pas garanti en raison des différents modes de subventionnement en vigueur dans les cantons. La consultation se déroule jusqu'au 21 avril 2015. Informations: www.sbf.admin.ch

Divers

[Vers le haut](#)

9. L'Annuaire La forêt et le bois 2014 a paru

L'Annuaire La forêt et le bois est rédigé et publié par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Il donne des informations détaillées sur les ressources forestières, la récolte de bois, les prestations et les produits de la forêt, la certification, la transformation du bois ainsi que le commerce de bois et de produits en bois de la Suisse. La plupart des données proviennent de relevés de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et de l'OFEV. Téléchargement et commande: www.bafu.ch

10. Statistique de poche 2014 - L'économie forestière en Suisse

L'Office fédéral de la statistique a publié « L'économie forestière en Suisse. Statistique de poche 2014 ». Celle-ci est disponible au format PDF mais peut également être commandée en version imprimée. Téléchargement et commande: www.bfs.admin.ch

11. Engagé au-delà des frontières! - Bourses pour des apprentis diplômés

ICYE Suisse (International Cultural Youth Exchange), avec le soutien de la fondation Mercator Suisse, dispose annuellement de 10 bourses pour 2014, 2015 et 2016, à attribuer à des apprentis diplômés pour un séjour de longue durée (6 ou 12 mois) dans les pays suivants: Bolivie, Colombie, Costa Rica, Equateur, Ghana, Honduras, Inde, Indonésie, Kenya, Mexique, Nigéria, Pérou, Ouganda, Taiwan et Vietnam. Informations et postulation: www.icye.ch

12. Agenda

13.03.2015 – Fribourg - Quels sont les risques de l'augmentation de l'exploitation du bois sur la fertilité des sols? – Cours de formation continue - www.fowala.ch

14.03.2015 – Zollikofen – Journée d'information sur les filières de formation à la HAFL - www.hafl.bfha.ch

02.04.2015 - Le Mont-sur-Lausanne - Soins à la jeune forêt (objectif sylvicole et ordre sylvicultural) – Cours de formation continue – [Informations](#)

22.04.2015 - Le Mont-sur-Lausanne - Gestion personnelle et communication pour le formateur – Cours d'une demie journée – [Informations](#)

24.04.2015 – Zollikofen – Soirée d'information Sciences forestières: www.hafl.bfh.ch

06.05.2015 - Le Mont-sur-Lausanne - La leçon à l'apprenti, pédagogie et méthodologie – Cours d'une demie journée – [Informations](#)

20. – 23.8.2015 – 23^e Foire forestière internationale de Lucerne - www.forstmesse.com

Votre profil: [changer](#) ou [effacer](#).